

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20231220-2023-DM-174A-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

publié - Notifié le 29/12/2023

GOUSSAINVILLE – n° 2023/.....

Pour le maire
Par délégation de signature,
le Rédacteur
Valérie HETUIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n° 2023-DM-174A du 20 Décembre 2023

OBJET : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – Culture (8.9).

JEUNESSE - SPECTACLE SUR GLACE « CANDELORO SHOW » - Village de Noël.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 04 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que, dans le cadre de la mise en place des différentes animations proposées au Village de Noël du 16 décembre 2023 au 6 janvier 2024, il convient d'offrir des spectacles sur glace,

Considérant la proposition de L'Association Candeloro Show Company, représentée par le Président Jacques Dechoux,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat avec l'Association Candeloro Show Company - Patinoire de colombes - Parc Pierre Lagravère - 92700 Colombes - représenté par le Président Jacques Dechoux, pour la production du spectacle sur glace "Show Time" d'une durée de 45 minutes, le vendredi 5 janvier 2024 au Village de Noël - Parc Delaune à Goussainville, pour un montant de 5000,00 € TTC.

Article 2 : DE DIRE que ces crédits figurent au budget communal.

[Signature]
Le Maire,
Abdelaziz HAMIDA



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2023-DM-174A

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-28T11-38-06.00 (MI250039672)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20231220-2023-DM-174A-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : JEUNESSE - Spectacle sur glace "Candeloro Show"
- Village de Noël

Date de décision : 20/12/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DECISION 174.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Projet de contrat de
prestation.PDF

Type PJ : 99_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 28/12/23 à 11:38

Date 28/12/23 à 11:38

Date 28/12/23 à 11:53

Par HETUIN Valérie

Par HETUIN Valérie